### Questions orales

jouent pour préserver la culture et assurer le bien-être des premières nations. *Tenaké*.

## LA JOURNÉE DES LANGUES AUTOCHTONES

M. Willie Littlechild (Wetaskiwin): Monsieur le Président, je veux d'abord vous remercier de votre exposé tout simplement magnifique, ce matin lors du Petit Déjeunerprière national. *Kinanaskomtin Daytapewkimaw*.

En 1989, les chefs des Premières nations, conscients de la nécessité de désigner une journée afin d'attirer l'attention sur le fait que les langues autochtones sont en danger, ont déclaré que le 31 mars serait la Journée des langues autochtones.

Comme notre collègue de la circonscription de Western Arctic vient de le dire, la journée d'aujourd'hui est celle où les Premières nations célèbrent la survie et la richesse des 53 langues autochtones parlées au Canada.

Je demande à la Chambre de reconnaître toutes les langues autochtones, dans le cadre de l'Année internationale des populations autochtones. J'invite aussi les Premières nations à poursuivre leurs efforts soutenus afin d'assurer la survie de nos langues.

Notre esprit, notre fierté, ainsi que l'estime que nous avons de nous-mêmes ne peuvent se manifester qu'en parlant nos propres langues.

[Note de l'éditeur: Le député parle en cri.]

[Traduction du cri]

Enseignons-nous, les uns aux autres, les langues que le Grand Esprit nous a données, et servons-nous-en.

[Traduction]

## LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, les grands titres d'aujourd'hui nous confirment ce que les libéraux soupçonnaient depuis le début, à savoir que les médicaments coûtent plus cher au Canada que dans la plupart des pays industrialisés.

Quelle curieuse coïncidence que ces faits accablants soient publiés après que le gouvernement a forcé l'adoption du projet de loi C-91 par le Parlement. Quelle coïncidence aussi qu'une séance publique visant à étudier ces constatations ait été tenue cinq jours après que cette mesure législative a reçu la sanction royale, plutôt qu'avant.

J'ai un message à communiquer au gouvernement. Vous avez le mandat de protéger les Canadiens ainsi que notre régime de soins de santé. Les compagnies pharmaceutiques travaillent pour réaliser des profits.

J'exhorte le gouvernement à faire baisser le prix des médicaments, à commencer à défendre les intérêts des Canadiens ainsi que notre régime d'assurance-maladie, au lieu de laisser les compagnies de produits pharmaceutiques lui dicter leurs volontés.

#### LA PEINE CAPITALE

M. Alex Kindy (Calgary-Nord-Est): Monsieur le Président, je déposerai bientôt une pétition regroupant 150 000 signatures. Les pétitionnaires demandent que le gouvernement examine la question des peines infligées à ceux qui agressent et qui tuent des enfants.

• (1415)

Ils estiment en effet que les arguments des personnes réclamant le rétablissement de la peine de mort devraient être entendus. Le gouvernement a évité de prendre des mesures à l'égard de ceux qui commettent des crimes aussi abominables et immoraux.

M<sup>me</sup> Barbara Weibe, de Calgary, ainsi que ses amis et collègues ont fait un travail extraordinaire pour coordonner ce projet de pétition et recueillir les signatures. Je profite de l'occasion pour remercier M<sup>me</sup> Weibe et tous ceux qui ont participé à cette vaste campagne.

À la mémoire de Shannon Dawn Morrissette-Bird et de tous les enfants victimes d'actes criminels, j'exhorte le gouvernement à présenter un projet de loi sur les peines dont doivent être passibles les auteurs de ces crimes.

# **QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

#### LA MINE DE CHARBON WESTRAY

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, le 20 mai 1992, quelques jours après l'explosion qui est survenue à la mine de charbon Westray et qui a fait 26 victimes, le ministre d'État aux Petites entreprises a déclaré ceci: «Nous allons bien sûr divulguer tous les renseignements pertinents dès que possible.» Le ministre a alors parlé de divulguer tous les renseignements.